BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

DATE DE PUBLICATION : 27 NOVEMBRE 2026

La Directrice Régionale Occitanie

Délégation de signature donnée par la directrice régionale d'Occitanie au directeur départemental du Gard

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'Économie et du Réseau, à **Mme Christine BARDINET**, directrice régionale d'Occitanie le 1er avril 2023.

Délégation permanente est donnée à **M. Patrick SAULNIER**, directeur départemental du Gard et, en cas d'absence ou d'empêchement à **Mme Claire CAVAILLES**, adjointe au directeur départemental du Gard, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Nîmes et des établissements secondaires et bureaux d'accueil et d'information qui peuvent lui être rattachés.
M. Patrick SAULNIER reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Nîmes, à l'exception des groupes relevant de la délégation de la succursale régionale.

M. Patrick SAULNIER peut subdéléguer sa signature aux cadres de son unité et, en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, aux agents du personnel titulaire des bureaux de la succursale de Nîmes, placés sous son autorité et dans la limite de leurs attributions.

Fait à Toulouse, le 23 novembre 2026

Christine BARDINET